

# Tournoi Jeunes et Vétérans de POMEROL

## 02 et 03 Juin 2018 – N° autorisation : 1700346

### Règlement :

#### ARTICLE 1

Toute inscription au tournoi entraîne l'entière acceptation du présent règlement. Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la F.F.Bad et en règle avec celle-ci. Tous les participants devront être en possession de leur licence.

#### ARTICLE 2

Le Comité d'organisation se réserve le droit de modifier tout ou une partie du présent règlement, ainsi que les tableaux en accord avec le juge arbitre, dans l'intérêt du tournoi, si cela s'avère nécessaire. Le comité d'organisation se réserve aussi le droit de limiter le nombre d'inscriptions des joueurs.

#### ARTICLE 3

Les règles du jeu sont celles éditées par la F.F.Bad

Le logiciel employé sera : BADPLUS

Le tournoi est placé sous l'autorité du juge arbitre **Aurélié BRUN**. Ce dernier prendra les décisions concernant toutes requêtes faites par un joueur et sa décision sera sans appel.

Point particulier :

Si le volant touche le plafond ou un câble :

- A l'engagement, le volant est remis.
- Au cours de l'échange, le volant est compté faute

Une tenue correcte est exigée, suivant les termes du règlement de la F.F.Bad.

#### ARTICLE 4 : INSCRIPTIONS

Droit d'inscription : 1 tableau 12 €, 2 tableaux 18 €

Les inscriptions accompagnées de leurs règlements devront nous parvenir au plus tard le samedi 26 mai 2018.

**Les inscriptions sont limitées à 1 tableau par jour. Le tirage au sort sera effectué le 27 mai 2018. Après cette date, toute désinscription non justifiée sera considérée comme forfait, et ne sera pas remboursée.**

Samedi 02 juin 2018 : DM vétérans, simple minimes benjamins et poussins

Dimanche 03 juin 2018 : DH et DD vétérans, simple cadets

#### ARTICLE 5 : HORAIRES

L'organisation du tournoi sera rigoureuse, sur le respect des horaires qui seront affichés dans la salle.

Cinq minutes après le deuxième appel, tout joueur absent sera déclaré W.O.

#### ARTICLE 6 : VOLANTS

Les volants du tournoi sont à la charge des joueurs. Ils sont à choisir dans la liste des volants homologués par F.F.Bad, en cas de litige, les volants officiels du tournoi seront : MAVIS 370 pour les plastiques et BABOLAT 2 pour les plumes. Ces volants seront en vente dans la salle le jour du tournoi.

#### ARTICLE 7 : TABLEAUX

Les têtes de séries seront désignées suivant le classement par point hebdomadaire à J-15 avant le tournoi. Les rencontres se dérouleront par poules puis par élimination directe. Tous les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points. Pour une question d'homogénéité et en cas de trop grande disparité de niveau des joueurs, les organisateurs du tournoi se réservent le droit de scinder chaque tableau en 2 niveaux ou même refuser une inscription. De même, en accord avec le Juge Arbitre, les organisateurs se réservent le droit de regrouper les séries ou d'organiser les tableaux en fonction du CPPH.

#### ARTICLE 8 : ARBITRAGE

Les matchs seront effectués en auto-arbitrage. Les phases finales seront, dans la mesure du possible arbitrées.

#### ARTICLE 9 :

Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous ses accessoires nécessaires à son match.

Tout joueur non présent sur le terrain cinq minutes après l'appel de son match est susceptible d'être déclaré forfait par le juge arbitre.

Aucun joueur n'est autorisé à quitter le terrain pendant son match, sauf accord de l'adversaire (si le match est en auto-arbitrage) ou de l'arbitre (si le match est arbitré).

Seuls les joueurs appelés pour disputer un match, arbitre et membres de l'organisation ont accès à l'aire de jeu.

Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le signaler au juge arbitre et à la table de marque, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match s'il est absent.

Le temps d'échauffement est de trois minutes, ce temps étant décompté à partir du moment où le match est appelé par la table de marque. Pendant ce temps, les volants seront testés, dès l'arrivée des participants sur le terrain. Le temps de repos entre deux matches est de vingt minutes minimum. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.

Tout volant touchant le plafond, la structure de celui-ci, ou l'éclairage au dessus du terrain est compté let au service (2 fois puis faute au troisième engagement consécutif) et faute en cours d'échange.

Une tenue de badminton, conforme à la circulaire en vigueur, est exigée sur les terrains.

Chaque participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition les pièces justificatives à la ligue Nouvelle Aquitaine de Badminton à la Maison Régionale des Sports, 2 avenue de l'Université 33 400 TALENCE. Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour un forfait justifié. Sans justificatif, le licencié s'expose à deux mois de suspension de toute compétition, six mois pour récidive.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.

## **ARTICLE 10 : SANCTION**

Rappel des sanctions : suite à une décision de la Ligue, tout joueur qui ne se présente pas à une compétition pour laquelle il était inscrit et qui ne fournit pas de justificatif dans les 5 jours suivant cette compétition se verra infliger une sanction de 2 mois de suspension de toute compétition et 6 mois en cas de récidive. Le joueur concerné ne pourra rejouer qu'après expiration de son délai de suspension.

## **ARTICLE 11: CARTON**

Tout participant à la compétition qui se voit infliger un carton (rouge ou noir) suite à un mauvais comportement devra signer un formulaire auprès du Juge-Arbitre. Ce document expose les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral (voir circulaire 3.3 du Guide du Badminton)

Le présent règlement sera affiché dans la salle le jour de la compétition. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.